

Les Départements du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Eure-et-Loir et de l'Indre proposent un plan de relance pour l'investissement 2014-2016 pour l'ensemble du territoire régional.

Loin de s'inverser, la courbe du chômage ne cesse de s'envoler, et les entreprises, comme l'économie locale, subissent les effets d'une crise à laquelle aucune réponse concrète et rapide n'est à ce jour apportée par un Gouvernement plus occupé par la cartographie territoriale. Le pacte de responsabilité n'est qu'hypothétique, alors que la loi Duflot multiplie les sinistres dans la construction avec des baisses de 40 % dans les prévisions d'activité, et 600 000 emplois potentiellement menacés. De même, la baisse aveugle des dotations de l'État aux collectivités territoriales – qui concentrent pourtant plus de 70 % de l'investissement public – conduit à des réductions drastiques des budgets d'investissement, et donc à des menaces lourdes pour le secteur des travaux publics, activité non délocalisable.

Les départements demandent un véritable plan de relance. Les futurs Contrats de projet État-Région (CPER) 2014-2020 connaissent déjà un retard d'une année. Leur sort est également hypothétique avec le redécoupage des régions. D'autant que les premiers chiffres avancés par l'État donnent à penser que son engagement financier affichera une baisse supérieure à 20 % par rapport au précédent CPER.

Les citoyens et les entreprises attendent des actions concrètes, maintenant. Le plan de relance proposé se concentrerait sur des investissements productifs, et dans des secteurs où l'emploi local est dominant (BTP, etc.). Dès 2014, 50 M€ pourraient être investis, puis 100 M€ en 2015 à l'échelle régionale. Pour réussir, la Région Centre devra s'associer aux investissements routiers et d'infrastructures, qui sont aujourd'hui délaissés par elle pour des raisons éloignées de l'intérêt général, au détriment de l'activité et de l'emploi. L'État pour sa part devra remédier aux freins qui empêchent l'économie locale de redémarrer, le choc de simplification se faisant aussi attendre.

Ce plan de relance ne remet pas en cause la préparation de l'avenir, mais veut apporter des réponses concrètes et urgentes, en lieu et place d'annonces sans lendemain et sans effets. Les quatre Départements demandent d'urgence à la Région et à l'État de prévoir une concertation pour bâtir, à la rentrée, un plan offensif.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12